

# Éditorial

---

Hervé BENOIT  
Rédacteur en chef

**L'expérience d'être avec un autre** constitue, sur le plan développemental, le socle et le schéma à partir desquels s'édifient, chez le petit enfant, les processus de représentation symbolique, en émergeant des multiples interrelations qui se tissent entre lui et son environnement. C'est aussi grâce à la construction d'un Soi différencié d'autrui que le sujet, ayant appris à se connaître en tant que tel, peut accéder à la conscience de soi, à l'élaboration d'un Moi constitué et par suite à la connaissance du monde qu'il découvre et qui le renvoie à une connaissance de lui-même<sup>1</sup> (Stern *et al.*, 2001, p. 312). Mais s'il est important de souligner d'entrée de jeu l'inscription de la question de l'altérité dans une perspective ontogénétique de développement individuel, il est non moins essentiel de la situer au regard de la phylogenèse, c'est-à-dire du développement de l'être humain et des sociétés humaines, dans un cadre philosophique, sociologique, politique et anthropologique. L'organisation des sociétés anciennes reposait sur une conception de l'altérité en tant que différence de nature, inscrite dans l'ordre même du cosmos ; on se souvient qu'Aristote justifie ainsi la pratique de l'esclavage en s'appuyant sur l'idée que certains hommes naîtraient esclaves par nature (*phusei doulos*). L'individu, la différence individuelle, avaient de ce fait un statut de reconnaissance paradoxale : la sociabilité de la société traditionnelle, fondée sur la communauté du village, présentée par l'historien Philippe Ariès comme plus ouverte à la diversité et aux différences, supposait en fait entre les êtres humains l'existence de hiérarchies quasi-ontologiques, qui assignait à chacun son destin comme une nature. Ainsi la « *cohabitation archaïque* » (Ariès, 2003, p. 136) de *l'homme sensé* (c'est-à-dire qui a son bon sens) et de *l'idiot du village* n'était-elle rendue possible que par une attribution figée des rôles sociaux de chacun. Dans cette perspective, c'est la nature qui inscrivait chacun dans son ordre propre et les personnes, quelles que soient leurs différences étaient considérées par référence, non pas à leur identité individuelle, mais à leur groupe d'appartenance (Renaut, 2002, p 112)<sup>2</sup>.

En conséquence, « *l'individu appartenait à sa différence, plutôt qu'elle ne lui appartenait* » (Gardou, 2002, p. 13). Appartenir à sa différence signifie la soumission à un ordre naturel supérieur qui lui donne son sens en tant que telle. Dans ces conditions, la reconnaissance et l'acceptation de l'autre dans son altérité absolue a pour effet l'effacement de cet autre comme individu autonome, auteur et acteur de la construction de sa propre vie. On voit que l'idée de liberté individuelle n'a pas sa place dans une

---

1. Cette approche s'inspire des éléments théoriques sur lesquels s'appuie le projet de recherche *Polyscol*, dirigé par Danièle Toubert, dont l'auteur de cet éditorial est partie prenante.

2. Cité par Gardou (2002)

pratique sociale de ce type qui fait disparaître l'individu derrière sa différence. Tandis que la tradition culturelle conduisait à penser le monde humain sur le registre de l'Autre, de l'altérité sociale ou naturelle, bien exprimée par les cloisonnements hiérarchiques, la dynamique de la société inclusive conduit à « *penser l'autre sous le régime du même* » (*ibid.*). Elle interroge nos dispositifs éthiques sur leur capacité à fonder une authentique ouverture à l'altérité sur le principe de l'identité partagée.

Si l'on soumet la notion de *différence* à un examen attentif en usant de la méthode d'analyse philosophique des concepts, consistant à en explorer leur contenu sémantique afin d'en dégager les différentes facettes, on découvre que la notion de différence est bien un concept *janusien*, à double visage. Pour Sabine Kahn (2015, p. 42) « *au sens strict du mot, on ne peut parler de différence qu'entre deux objets ou individus ; autrement dit la différence est une forme de relation* ». Dans la langue, l'adjectif *différent* admet d'ailleurs les degrés de la comparaison *plus... moins... très*. Or dans les catégorisations bio-médicales et dans le classement scolaire des individus (par exemple la catégorie *élèves en difficulté scolaire grave et persistante*), la différence cesse d'être une relation, pour être attribuée à l'individu en tant que caractère propre et intrinsèque. Dès lors, peut dire qu'elle est essentialisée, tandis qu'au départ elle n'est qu'un *accident* au sens d'évènement fortuit, distinct de la constitution de l'individu.

Y aurait-il donc des élèves *différents par nature*, mais différents par rapport à quoi ? Chaque individu peut-il être identifié absolument par ce qui le distingue de la norme scolaire ? Il en résulterait que ces différences tendraient à apparaître comme des déficits ou des retards, selon leur proximité plus ou moins grande avec l'attendu scolaire. Au contraire du classement dans le registre de la différence, la reconnaissance de la singularité permet d'éviter la logique de confrontation de la personne à une norme à partir de laquelle on déterminera ses chances plus ou moins grandes de trouver une place légitime dans l'espace social partagé. Pour rétablir le caractère relationnel de la différence entre les individus, c'est d'une autre notion dont on a besoin, celle de la diversité, qui est compatible avec celle de singularité, et qui ne renvoie pas à la mesure d'un plus ou moins grand écart à la normalité. Tandis que la logique de la différence conduit à la notion d'hétérogénéité des élèves, celle de diversité nous invite à prendre en considération la singularité de chacun de leurs profils de compétences.

## Références

- Ariès, P. (2003). Les attitudes devant les handicapés. *La nouvelle revue de l'AIS*, 23, 131-138.
- Gardou, C., Kerlan, A. (2002). L'éthique à l'épreuve du handicap. *La nouvelle revue de l'AIS*, 19, 7-22.
- Kahn, S. (2015). Différenciation et traitement scolaire des différences. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 70-71, 39-49.
- Renaut, A. (2002). *La libération des enfants. Contribution philosophique à une histoire de l'enfance*. Paris : Calmann-Lévy.
- Stern, D., Lebovici, S., Jacquemain, F., Guédeney, A., et Golse, B. (2001). D'une constellation à l'autre : Une discussion autour du livre de Daniel Stern. *La psychiatrie de l'enfant*, 44(1), 307-326.